1 à 150; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 151 à 300; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 301 à 450; de 16 h. à 16 h. 45 : 451 à 600.

Vendredi 4 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30 : 601 à 750; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 751 à 900; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 901 à 1050; de 16 h. à 16 h. 45 : 1051 à 1200.

Samedi 5 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30 : 1201 à 1350; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1351 à 1500; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 1501 à 1650; de 16 h. à 16 h. 45 : 1651 à 1800.

Lundi 7 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30: 1801 à 1950; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 1951 à 2100; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2101 à 2250; de 16 h. à 16 h. 45 : 2251 à 2400.

Mardi 8 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30: 2401 à 2550; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 2551 à 2700; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 2701 à 2850; de 16 h. à 16 h. 45 : 3001 à 3150.

Mercredi 9 juillet : de 9 h. 30 à 10 h. 30 : 3151 à 3300; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : 3301 à3450; de 11 h. 30 à 12 h. 15 : 3451 à 3600; de 16 h. à 16 h. 45 : 3601 à 3750.

Jeudi 10 juillet : de 9 h. 30 à 12 h. : 3751 à la fin et retardataires.

Au ravitaillement

La distribution des cartes d'habillement et de lait ainsi que des tickets de denrées diverses aura lieu dans la salle des fêtes, rue Jean-Jaurès, aux jours et heures ci-après :

Mercredi 2 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45 : numéros 1 à 1220; de 14 h. 30 à 17 h. 45 : 1221 à 2400.

Jeudi 3 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45: 2401 à 3670; de 14 h. 30 à 17 h. 45 : 3671 à 4910.

Vendredi 4 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45 : 4911 à 6025; de 14 h. 30 à 17 h. 45 : 6026 à 7100.

Lundi 7 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45. 7101 à 8300; de 14 h. 30 à 17 h. 45 : 8301 à 9650.

Mardi 8 juillet : de 8 h. 30 à 11 h. 45: 9651 à 10950; de 14 h. 30 à 17 h. 45 : 10951 à 12250.

La carte rouge de pointage devra obligatoirement être présentée. Des renseignements seront donnés ultérieurement sur la mise en vigueur de la carte d'habillement, qui est distribuée à toute personne atteignant l'âge de 3 ans au 1er septembre 1941. Une carte spéciale est prévue pour les enfants de moins de 3 ans.

Le public est invité à respecter strictement l'horaire de distribution et à vérifier sur place les dossiers qui lui sont remis. Aucune réclamation tardive ne sera admise et aucune autre distribution n'aura lieu pour les retardataires.

Les cartes de lait devront être déposées pour le 10 juillet chez le fournisseur habituel.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS jeudi 3 juillet, à 9 h. 30 à l'école de filles rue de Boulogne et à 14 h. 30 à la salle des fêtes rue Jean-Jaurès.

LE COMITÉ DES SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES remercie les habitants des quartiers du Sapin Vert et de la cité Amédée-Prouvost du bon accueil qu'ils ont réservé aux collecteurs au cours du ramassage du 22 juin. Il informe les personnes qui n'ont pu être touchées lors de cette collecte que les dons en nature et en espèces peuvent être déposés jusqu'au dimanche 6 juillet chez M. André Olivier, 18, place du Sapin-Vert à Wattrelos.

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. — Pour épargner aux agents chargés du relevé de l'index des compteurs une perte de temps sensible, les abonnés absents sont instamment priés d'indiquer sur leur porte la personne à qui on doit s'adresser en leur absence. Les relevés commencent à partir du vendredi 4 juillet.

JARDINS OUVRIERS. — Tous les jardiniers possédant un jardin rues de l'Union, Alfred-Delcourt, des Ecoles, de l'Eglise, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 6 juillet, à 10 h., au café de la Forge, 39, rue de l'Union.

LANNOY

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES ÉVALUATIONS. — Un agent se tiendra à la disposition des propriétaires les mardi et jeudi de chaque semaine, de 14 à 17 h., à la mairie (salle de la Justice de paix).

DES BISCUITS ET DU CHOCOLAT POUR LES PRISONNIERS. — Les familles de prisonniers sont invitées à se présenter le jeudi 3 juillet, à 10 h. 45, au local du Rébecquet, rue Nationale, pour y percevoir gratuitement des biscuits et du chocolat.

LYS

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES ÉVALUATIONS. — Un agent se tiendra à la disposition des propriétaires les lundis et jeudis de chaque semaine, de 14 h. à 17 h., à la mairie, pour leur fournir tous renseignements utiles.

DÉLIVRANCE DES TICKETS DE CHOCOLAT. — Les personnes autorisées à bénéficier de la répartition de chocolat et qui n'auraient pas été servies lors de la dernière distribution, sont priées de réclamer leurs tickets à la mairie, le vendredi 4 juillet, de 9 h. à 11 h. 30 (4me guichet). Se munir de la carte de ravitaillement.

LEERS

M. L'ABBÉ SCHMITT est nommé curé de la paroisse Saint-Vaast

La cérémonie d'installation aura lieu le dimanche 6 juillet

Nous apprenons que l'autorité ecclésiastique a désigné, pour succéder à M. l'abbé Devulder, le regretté curé de la paroisse Saint-Vaast, récemment décédé, M. l'abbé Jean-Marie Schmitt faisant actuellement fonction de doyen à Pernes-en-Artois.

Originaire de Lille, où il naquit en 1882, M. l'abbé Schmitt fut ordonné prêtre en 1906. Durant ces dernières années, il fut tour à tour aumônier de l'institution Notre-Dame à La Bassée, et curé de Violaines (P.-de-C.).

La cérémonie d'installation aura lieu le dimanche 6 juillet, à 15 h. et sera présidée par M. le chanoine Saint-Venant, doyen de Watrelos.

Un cortège, composé des membres des diverses œuvres de la paroisse, des enfants de l'école libre et des paroissiens, partira de l'usine Motte-Bossut à 14 h. 45, pour se rendre à l'église où aura lieu la cérémonie rituelle.

POINTAGE DES CHOMEURS à la mairie, le vendredi 4 juillet, à 14 h. 30

HEM

PROJET D'INSTALLATION D'UNE PORCHERIE. — Une enquête sera ouverte dans la commune sur le projet d'installation d'une porcherie, rue de Croix, impasse Dejumna. M. Henri Cattoen, commissaire enquêteur, se tiendra à la mairie le 31 juillet, de 14 h. à 15 h., pour recevoir les déclarations.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES ÉVALUATIONS. — Un agent se tiendra à la disposition des propriétaires les mercredi et vendredi de chaque semaine, de 14 h. à 17 h., à la mairie.

DE L'HERBE QUI COUTE CHER... — Alors qu'ils cueillaient de l'herbe dans des propriétés privées, Pierre Vanoverceren, 58 ans, domicilié rue Vaillant à Croix; Henri Vanacker, 21 ans, domicilié rue Vaillant, square des Acacias à Roubaix, et Jules Dhondt, 65 ans, demeurant rue de Lille à Hem, ainsi que trois garçonnets, ont été surpris par la police qui leur a dressé procès-verbal.

FORÊST

DISTRIBUTION DE VITAMINES. — Par les soins du Secours national, les enfants seront approvisionnés gratuitement en comprimés de vitamines. A partir de 6 ans, ils recevront de leur maître ou maîtresse d'école sans avoir à se faire délivrer de carte spéciale. Les futures mamans et les enfants au-dessous de 6 ans les prendront chaque quinzaine au dispensaire ou aux pharmacies sur présentation d'une carte de vitamines.

Pour obtenir la délivrance de ces cartes, se présenter, muni du livret de famille et de la carte d'alimentation, chez M. André Watrinne, représentant le Secours national à Forest : samedi 5 juillet, à 15 h., pour les lettres A à E; 15 h. 30 pour F à M; 16 h., N à Z.

LE COIN DU BROUTTEUX

L'SOLO

Ch'est à un village d'u, qu'tous l'z'ans, à l'ducasse, l'musique ill' jeue à l'égliche, à grand'messe, ses pus beaux morceaux.

Accoutez; le v'là qu'ill' arrife. In attind l'tambour qui bat la marche, in avant, in faijant ran tan plan, pindant que l'cloque d'l'égliche ill' fait berli, berlon.

In tête de l'musique y a des garchonnals qui veutent muchi vin l'égliche, mais l'bedeau y les fait courir invo...

L'musique ill' rinte et les musiciens vont s'assir par devant les pipites. Malhuruusemint, Cho Papin y chope conte l'grosse caisse qu'ill' bourelle avec les cymbales in faijant in brut infernal...

L'chef y fait d'zis d'blanc fer à Cho Papin qui joque tout peneud in dijant :

— Je n'l'ai po fait exprès ; je n'l'avos po vue.

— D'tétos, ill' est grosse assez, y répond l'chef.

V'là Monsi l'maire qui arrife à la badine avec Madame la maîresse qu'ill' a mis s'belle robe prune et sin beau capeau avec des pleumes d'ojeux.

Leu fille, Mam'zelle Monique, ill' a inne robe tout froufroutée avec des bouffants desur les z'hanches...

L'bedeau y les condut à l'plache d'honneur d'u qu'in a mis in p'tit paiasson pou plachi leus pids d'sus.

L'égliche ill' est in grand pontificate; sus l'autel et par devant les saints et les saintes, y a des belles fleurs. Les tchandelis y lutent comme d'l'or et d'droite et d'gauche y pind les bannires de l'procession.

Ebé, qu' Monsi l'tchuré et les p'tits clercs y sont propres ! Faut dire aussi qu'ch'est leus habits d'cérémonie.

L'égliche ill' est pleine bord à bord... D'tétos, y n' d'a la acor qui veutent rintrer... L'bedeau y a d' l'ouvrache, savez...

Tout d'inne in coeup, y attind bertonner tout haut vin l'égliche. Y va vir et vot des gins qui boustent et veutent rintrer, in dijant :

— In est des membres honoraires de l'musique; in a l'drot d'avoir inne bonne plache.

L'bedeau y leu repond :

— Chi, ch' n'est po l'même qu'à in concert.

Mais y n' veutent rin savoir...

Ah ! v'là l'petite sonnette qu'ill' annonce l'queminchement de l'grand messe. Tertous et s'temme y fait silence.

L'musique ill' queminche, cha va douche !... Les clarinettes y guernotent et l'petite flute ill' gazouille comme in mauviard...

Mam'zelle Monique, que ch'est inne musicienne de piano, ill' s'y connot, faut croire, vu qu'ill' dit tout bas à s' maman :

— C'est in mouvement gracioso trocadéro.

Mais in vot l'chef qui vint tout blanc et overre d'zis comme des grands portas... J'pense ben y vot que l'musicien qui dot jeuer l'solo d'trombonne y n'est po là !... Quo dire et quo faire !

Mais l'chef y n'perd po la carte; arrivé à l'endrot du solo y fredonne l'air vin s'bouque in faisant poûm, poûm, poûm.

Si ben, qu'in vudant d'l'égliche, les gins y dijeottent à l'inne l'aute :

— Vous avez attindu ? l'chef de musique y a fait in solo d'bouque.

Jules WATTEEUW.

Les droits des mutilés et victimes de la guerre

Où s'adresser pour les faire valoir ?

Paris. — Malgré les renseignements déjà diffusés, bien des victimes de la guerre 1939-1940 ignorent encore la marche à suivre pour faire valoir leurs droits.

Il est donc rappelé ce qui suit :

PENSIONS

Les demandes de pensions doivent être adressées par les :

a) anciens militaires invalides, au médecin-chef du centre de réforme qui dessert le domicile du demandeur ; pour la région du Nord, il existe un centre de réforme à Lille ;

b) veuves, orphelins, ascendants, à l'intendant-chef du service départemental des pensions, au chef-lieu du département ;

c) victimes civiles de la guerre, qu'il s'agisse d'invalidité ou de décès, à la préfecture du département.

APPAREILLAGE

Les demandes d'appareils de prothèse, d'orthopédie nécessités par les infirmités ouvrant droit à pension, doivent être adressées au centre d'appareillage qui dessert le domicile du demandeur. En zone occupée, il existe des centres d'appareillage, notamment à Paris, 139, rue de Bercy, et à Rouen.

SOINS MÉDICAUX GRATUITS

Les demandes de soins médicaux gratuits nécessités par les infirmités ouvrant droit à pension d'invalidité doivent être adressées à la mairie de la commune du demandeur. Celle-ci les transmet à la préfecture qui est chargée d'établir et de délivrer les carnets de bons médicaux et pharmaceutiques.

* *

D'une manière générale, les mutilés et les victimes de guerre qui ont besoin d'une aide morale ou matérielle (secours, hébergement, rééducation professionnelle, prêt, etc...) ont intérêt à s'adresser à l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation dont le siège se trouve au chef-lieu de chaque département.

— Le général Carmona, président du Portugal, se rendrait sous peu aux Açores afin d'affirmer, par son voyage, les liens étroits unissant la métropole à ses possessions de l'Atlantique.

TOURCOING

"SAGE ÉCONOMIE DES MATIÈRES EN VUE DE DURER"

tel est le principe qui guide la Compagnie des tramways dans l'exploitation de ses lignes

(Ph. J. de Rx)

Les travaux récents, rue Nationale.

La Compagnie des tramways procède actuellement au remplacement des rails sur une partie du réseau urbain de Tourcoing. Il nous paraît utile de profiter de cette circonstance pour répondre aux nombreuses demandes qui nous parviennent de nos lecteurs, au sujet de l'exploitation présente de certaines lignes et pour mettre le public en face des difficultés de tous genres qui empêchent la Compagnie de donner satisfaction à toutes les requêtes qui tendent au renforcement du trafic journalier.

Il faut, d'abord, noter qu'un très gros effort a été accompli par l'E.R.T. depuis un an et cela par ses propres moyens, sans jamais aucune aide d'où que ce soit. Dès le 21 juin 1940, le trafic reprenait sur la ligne Lille-Roubaix ; peu après, le réseau interurbain de Roubaix-Tourcoing était desservi et le 23 juillet, l'ensemble du réseau fonctionnait à peu près normalement.

Les travaux d'entretien et de renouvellement des voies interrompus pendant une partie de la guerre, recommencent. Ces travaux, entrepris à Tourcoing, seront continués sur la ligne C, puis sur la ligne B et ultérieurement sur la ligne R, au delà du Pied-de-Bœuf, dans la mesure où le permettra la répartition des matières premières.

En ce qui concerne les voitures, la compagnie a l'intention d'étendre l'utilisation des motrices du type « Micheline » actuellement en usage sur la ligne C barré. Des commandes en ce sens avaient été passées lorsque survint la guerre. Ce genre très moderne de voitures confortables, rapides, n'ayant pas d'équivalent dans les autres villes de France et même d'Europe, marque un sérieux progrès sur les constructions anciennes et sera, dans l'avenir, sérieusement développé.

Peut-être le public se plaint-il de ce que certains tronçons de ligne soient abandonnés et de ne pas avoir assez de voitures à certaines heures, etc.

Le public doit comprendre qu'il n'est pas toujours possible de répondre à ses desirs immédiats. C'est un sacrifice nécessaire qui permettra de ménager l'avenir car, pour peu que durent encore les hostilités, il faudrait peut-être envisager la suppression complète de certaines lignes urbaines, de façon à assurer un trafic normal entre les localités de la région.

Personne n'ignore que le service des tramways use d'une quantité très importante de matières premières : acier pour rails et bandages, fonte pour sabots de freins, cuivre et bronze pour fils et roulettes de trolleys et pour les moteurs et toute une variété de produits de graissage.

De gros efforts ont été faits par la compagnie pour économiser ces produits dont la distribution est insuffisante pour satisfaire une consommation normale, sans opérer de prélèvements sur les réserves. Ainsi, sait-on qu'il faut près de trois mille kilos d'huile par mois pour le graissage des voitures ?

Il est donc indispensable de ménager le matériel pour qu'il puisse durer le plus longtemps possible, d'où nécessité absolue d'adapter les services aux stricts besoins.

Si nous comparons le rationnement des moyens de transport à tous les autres rationnements : alimentation, habillement, nous verrons que la comparaison est encore en faveur des moyens de locomotion.

Et n'oublions pas que, malgré tout, notre région est encore privilégiée dans ce domaine. Les tarifs n'ont guère subi d'augmentation depuis ces dernières années.

En terminant ces lignes, nous nous en voudrions de ne pas souligner le rôle social qu'accomplit auprès de son personnel la Compagnie de l'E.R.T., par les allocations aux familles de prisonniers (il y a eu trois cent quatre-vingts prisonniers), l'envoi de colis, la création de 200 jardins ouvriers pour les familles les plus nombreuses.

Sachons freiner notre mauvaise humeur lorsque celle-ci se manifeste sous le coup d'une certaine impatience. Il y va de l'intérêt général.

L. C.

JEUDI 3 JUILLET :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Bibliothèque catholique : de 14 h. 30 à 16 h.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Marché du centre : de 9 h. à 13 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Maison de la famille : de 9 h. à 12 h et de 14 h. à 17 h.

Le jubilé sacerdotal de M. le chanoine Varrasse, aumônier de l'Institution de l'Immaculée-Conception

En présence d'une assistance nombreuse de parents, d'amis et de représentants des divers groupements d'Action catholique, M. le chanoine Varrasse, aumônier de l'Institution de l'Immaculée-Conception, a célébré, mercredi, son jubilé de cinquante années de sacerdoce.

C'est, en effet, le 29 juin 1891, que M. le chanoine Varrasse fut ordonné prêtre à Cambrai.

A 10 h., le jubilaire, auquel les élèves et anciennes élèves de l'Institution avaient déjà présenté leurs vœux, la veille, célébra la messe dans la chapelle de l'établissement, assisté à l'autel par MM. les abbés Lemaître, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, et Bittebierre.

Dans les stalles, on notait la présence de nombreux ecclésiastiques, amis ou confrères du jubilaire, dans les différends postes où l'appela son ministère.

Au cours de l'office, M. le chanoine Deconinck, vice-recteur des Facultés catholiques de Lille, prononça une allocution d'une grande élévation de pensée sur le sacerdoce et le rôle du prêtre.

Le programme de la journée comporte encore une séance récréative, prévue pour 15 h., et au cours de laquelle les élèves de l'Institution interprètent une pièce moderne de René-Richard Bêchet, intitulée « Saint Christophe le secourable », séance suivie d'un salut du Saint-Sacrement.

« L'ESPÉRANCE » (Vins et liqueurs)

Il est rappelé que l'Assemblée générale annuelle aura lieu Salle du Gymnase, 10, rue de Gand, DIMANCHE 6 JUILLET, à 9 heures 30. Les actionnaires devront se présenter porteurs de leur action et auront une signature à donner. 21931

Un essai de sirène

Un essai de la sirène de l'Hôtel de Ville aura lieu jeudi 3 juillet, à midi précis. Cet essai aura une durée de dix secondes.

Le nouveau et brillant succès d'une de nos concitoyennes au Conservatoire de Paris

A la liste des succès remportés par d'anciens élèves du Conservatoire de Tourcoing ayant pris part aux récents concours du Conservatoire de Paris, il convient d'ajouter celui de Mlle Marie-Paule Delwarde, qui vient de se voir attribuer un second prix de piano, première nommée.

L'avenir artistique de cette jeune pianiste ne faisait aucun doute pour du Pont, Plouich et Rouges-Barres, ses anciens maîtres du Conservatoire de Tourcoing, et tout particulièrement pour M. Lucien Niverd, directeur, qui contribua pour une large part à sa formation musicale.

Mlle Marie-Paule Delwarde, par suite des circonstances, avait obtenu un congé d'une année au Conservatoire de Paris, ce qui lui permit d'assurer l'intérim d'une classe préparatoire de piano dans notre conservatoire.

Sa rentrée au Conservatoire de Paris est donc marquée par un brillant succès. Mlle Delwarde compte y poursuivre ses études. Elle a les meilleures raisons d'espérer que, l'année prochaine, la suprême récompense du premier prix lui sera attribuée.

Nous lui adressons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de réussite.

Le feu dans une cave

Mardi, vers midi et demi, un commencement d'incendie causé par l'inflammation d'un petit tas de bois posé près d'un foyer, s'est produit dans la cave de l'habitation de M. J. Grimonprez, 41, rue du Chêne-Houpline. Les pompiers sont intervenus pour éteindre le feu. Les dégâts sont insignifiants.

LES LOGEMENT ET CANTONNEMENT DE TROUPE durant le mois de juin doivent être déclarés du 2 au 5 juillet à la mairie annexe, 2, rue Paul-Doumer, service des logements, où des formules imprimées sont à la disposition des intéressés.

UN VÉLO VOLÉ. — Tandis que M. Robert Stélandre, demeurant 71, rue de Lille, attendait l'heure de la distribution du tabac, devant la « Civette », Grand'place, mardi soir, un inconnu lui a dérobé sa bicyclette.

VOL MATINAL. — Mercredi, vers 2 h., des gardes particuliers ont surpris un individu en train de dérober des légumes dans un champ appartenant à M. Degroote, maraîcher, au Pont-de-Neuville. Le maraudeur, Désiré Delhoute, 52 ans, demeurant 250, rue de Tourcoing à Neuville, a été mis à la disposition du commissaire du 3me arrondissement.

A LA MUTUELLE RETRAITE DE L'U.N.C. — Les versements pour le troisième trimestre seront reçus au siège, 43, rue du Haze, jusqu'au 5 juillet inclus, à 18 h. Les coupons échus sont toujours payés aux retraités les six premiers jours de chaque mois ; se présenter avec le coupon rempli et signé.

ASSURANCES
RISQUES DE GUERRE
Marchandises en usines, magasins ou sur vagons. Pierre Prouvost, assur-conseil, Roubaix. T. 340.23.
21879d

MOUVAUX

REVISION DES PROPRIÉTÉS BATIES. — Les personnes qui n'ont pas encore remis leur déclaration pour les propriétés bâties sont avisées qu'elles peuvent encore les déposer exceptionnellement ce mercredi 2 juillet, de 18 h. à 19 h., à la mairie, guichet 1, dernier délai.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le paiement de la deuxième quinzaine de juin aura lieu vendredi 4, à la mairie, salle du rez-de-chaussée, de 9 h. 30 à 11 h. 30, nos 1 à 300 ; de 14 h. à 16 h. 30, nos 301 à la fin. Se munir de monnaie pour faire l'appoint.

MARCQ-EN-BARŒUL

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi 3 juillet, de 9 h. à 10 h., à l'école Louise-de-Bettignies, au Pioulch, pour les quartiers

LOGEMENTS ET CANTONNEMENTS. — Le maire invite les habitants qui ont eu des officiers, sous-officiers ou soldats allemands à loger dans le courant du mois de juin, à déposer, à l'hôtel de ville, guichet 8, du 1er au 5 juillet, le billet de logement délivré par l'autorité militaire en vue du paiement des indemités. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise. Il est recommandé également au logeur de demander d'avance un billet de logement pour le présent mois.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

DISTRIBUTION DE BISCUITS A LA CASEINE. — Le comité local du Secours national assurera demain, dans toutes les écoles, la distribution gratuite de biscuits à la caséine à raison de deux biscuits par jour aux enfants de 6 à 10 ans et de quatre par jour aux enfants de 10 à 14 ans. Rappelons que le comité procède depuis quelque temps à la remise des pastilles vitaminées aux enfants jusqu'à six ans. Il espère étendre cette distribution aux plus âgés dans un avenir prochain.

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE à l'école de garçons, 11, rue d'Halluin, jeudi à 15 h.

HALLUIN

Le « Coin de terre halluinois » organise un concours de jardins

La société de jardins ouvriers « Le Coin de terre halluinois » a manifesté une fois de plus son activité en organisant pour le présent mois un grand concours de jardins, auquel sont invités à participer tous ses adhérents.

Les concurrents seront départagés selon les soins qu'ils auront apportés à l'entretien et la propreté des allées et du jardin, à l'aménagement de la culture, à la disposition et à la variété des semis et plantations.

Le jury tiendra compte de la nature des terrains et de leur valeur productive.

De nombreux prix de valeur seront attribués aux concurrents qui auront par leur travail le mieux répondu à ces diverses conditions.

— Le samedi 12 juillet, une conférence horticole sera faite aux adhérents par M. François Depuit, délégué de la Fédération des Jardins ouvriers du Nord. Nous en donnerons ultérieurement le programme.

— Permanence demain jeudi, de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h., au local, rue Gustave-Desmettre, 54.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Demain jeudi, permanence de 16 h. à 18 h., au siège, 116, rue de Lille.

LA DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT se continuera demain jeudi, salle des mariages, à la mairie, dans l'ordre suivant : de 8 h. 30 à 11 h., nos 2.001 à 2.300 ; de 14 h. à 17 h., nos 2.301 à 3.000.

RONCQ

LES ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de la deuxième quinzaine de juin au bureau de poste, le vendredi 4 juillet, de 8 h. à 12 h., nos 1 à 350, et de 14 h. à 18 h., au-dessus de 350.

BONDUES

Un nouveau lauréat à l'Harmonie municipale

Nous apprenons que M. André Dupont, piston-solo de l'Harmonie municipale, a enlevé brillamment dimanche dernier, au Conservatoire de Tourcoing, ses morceaux de premier concours et de lecture à vue et que son exécution lui a valu les félicitations unanimes du jury.

M. André Dupont est aussi le dévoué professeur de la classe de cornet à pistons de l'Harmonie; ses efforts et sa compétence portent déjà leurs fruits au sein de la belle société, qui compte encore aujourd'hui cinquante-trois membres.

Le nouveau lauréat vient s'ajouter aux cinq autres que la société possédait déjà.

Nous nous joignons aux musiciens et à leur sympathique président, M. Paul Dutholt, pour exprimer à M. André Dupont les félicitations les plus vives.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Demain jeudi 3, à 14 h., à la Mairie.

LINSELLES

LE PAIEMENT DES SECOURS AUX PERSONNES inscrites en deuxième partie aura lieu demain jeudi 3, à 9 h. Par ordre des autorités supérieures, des modifications ont été apportées au règlement des secours. Les personnes qui auraient à formuler des réclamations devront s'adresser à la mairie annexe après le payement.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — A la maternité de la rue Pasteur, vendredi, à 14 h.

TOURNEE DU PERCEPTEUR, vendredi, à la mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h.

Concerts et Spectacles

LYS

CARIOCA
JEUDI : Matinée à 3 heures
LES MAINS LIBRES. 1re partie variée

WATTRELOS

FAMILIA JEUDI, à 3 heures — Prix réduits —
Libeau - Aimos
MONSIEUR BOSSEMANS
le plus gai des films belges.

Nouvelles économiques

Le coton égyptien sert de combustible pour les locomotives

Devant l'impossibilité d'exporter la récolte de coton, le gouvernement égyptien a décidé d'acheter celle-ci à un prix peu élevé, de la mélanger au poussier de charbon et d'utiliser ce combustible pour les locomotives. On espère, en même temps, remédier ainsi à la pénurie de charbon.

— Les anciens combattants français résidant dans le Nord de l'Espagne ont prêté le serment des légionnaires en la Maison de France, à St-Sébastien. Une motion de fidélité à l'œuvre du Maréchal a été adressée au chef de l'Etat.

— Un train venant d'Allemagne, ramenant 745 malades et 50 malades couchés est arrivé lundi matin à Chalon-sur-Saône. Il a été dirigé sur Roanne.

— Le général Antonescu a pris un décret, en vertu duquel le vice-président Mihai Antonescu, chargé de la conduite du gouvernement pendant son absence, exercera aussi les fonctions de ministre des affaires étrangères de Roumanie.

— Le colonel Donovan qui, peu avant la campagne du Sud-Est, a séjourné en qualité d'envoyé spécial de M. Roosevelt dans les Balkans, a été promu au grade de général-major et simultanément nommé chef du service secret américain.

WERVICQ-SUD

L'INSTALLATION D'UN SANATORIUM A LA MONTAGNE

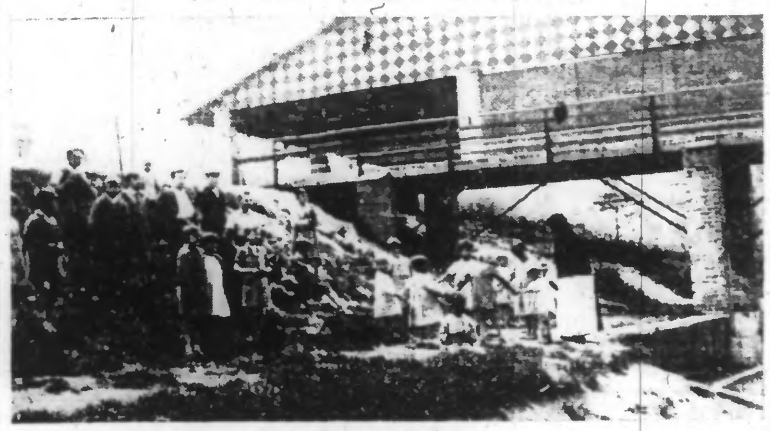

Un groupe d'enfants (Ph. J. de Rx)

Dans le cadre idéal des abords verdoyants de la « Montagne » de Wervicq-Sud, l'ancienne briqueterie Vanrullen avait été, en 1927, transformée en colonie de vacances. Depuis lors, chaque année environ trois cents enfants venaient y passer leurs vacances durant les mois de juillet, août et septembre et cela donnait un peu plus de vie à la paisible cité frontière.

Cet endroit reçu le nom de « Joyeuse campagne » et la vieille briqueterie aux murs sombres fut bientôt transformée en une petite cité champêtre fort accueillante et même attrayante.

Mais la guerre vint interrompre la continuité des colonies de vacances et alors qu'il restait encore beaucoup à faire pour rendre plus confortables les locaux de la « joyeuse campagne » c'est là qu'en septembre dernier, vint s'abriter avec près de trois cents malades le sanatorium national de Zuydcoote, contraint d'évacuer. La chose ne fut pas fort aisée. Le confort y était insuffisant et il fallut sans tarder installer le chauffage central indispensable, les cuisines, les dortoirs et les salles de malades ainsi que les dépendances nécessaires.

Cela se fit rapidement. Et il nous faut, à ce sujet, rendre hommage à la direction, au personnel et aux religieuses du Sanatorium qui s'employèrent avec un dévouement inlassable à la rude tâche de cette installation laborieuse.

En très peu de temps, le sanatorium fut ainsi pourvu du confort indispensable. Certes, ce n'était pas, à beaucoup près celui que l'on trouvait à Zuydcoote, où les locaux spacieux et merveilleusement clairs faisaient l'admiration de tous en même temps que la renommée de ce grand établissement hospitalier.

Cependant, grâce au véritable tour de force réalisé dans ses enceintes, on peut dire que la « Joyeuse campagne » de Wervicq-Sud a été transformée dans les meilleures conditions et affirmer que les malades y profitent de l'air sain en recevant tous les soins qui leur sont nécessaires.

Pour nous, qui avons bien connu les anciens locaux de la briqueterie Vanrullen, une récente visite au sanatorium de la « Joyeuse campagne » nous a émerveillé.

En plus de la parfaite organisation intérieure qui règne dans chacune des salles, ce qui nous a le plus frappé, c'est la bonne humeur que manifestent la plupart des jeunes malades.

Les plus petits, surtout, sont d'une gaîté qui fait plaisir à voir. Et quand le visiteur a le privilège d'être introduit près d'eux comme nous l'avons été, par la Sœur Supérieure, il est agréablement étonné d'être accueilli par les joyeuses acclamations, souhaits de bienvenue, et déclamations de ces enfants.

La plupart de ces déclamations et récitations ravissantes, ont été apprises aux petits malades par les jeunes scouts de la région qui, de temps à autre, se font un plaisir de leur rendre visite pour les distraire.

Parmi les jeunes enfants du sanatorium, nous nous faisons un devoir de signaler deux bébés, deux petites filles, recueillies aux abords du sanatorium de Zuydcoote lors des événements de mai 1940 et dont les familles restent inconnues.

La plus jeune, âgée maintenant de 16 mois environ, a été « baptisée », sous le nom de Marie-Ange. Elle fut trouvée à l'âge de trois mois environ par un soldat dans une voiture automobile, où gisait une femme tuée. On ne trouva aucun papier d'identité sur cette femme qui était, sans doute, la maman.

La seconde, qui balbutie quelques mots de la langue polonaise, paraît âgée actuellement de deux ans et demi, et répond au nom de Thérèse, qui semble bien être le sien.

Quand elle fut trouvée abandonnée dans la tourmente de l'évacuation, elle pouvait avoir entre 15 et 16 mois.

Ces deux petites sont l'objet des meilleurs soins et des gâteries de la part du personnel et des chères sœurs du sanatorium, qui les entourent d'une affectueuse sollicitude en attendant d'avoir un jour la joie de les rendre à leurs familles.

F. E.

Le sanatorium

Les veillées du *Journal de Roubaix*

LE ROMAN d'un jeune homme pauvre

par Alphonse CROZIÈRE.

Claude Bressac allait se trouver sans ressources.

Son tuteur, un vieux célibataire, venait de mourir subitement, ne lui laissant qu'une méchante bibliothèque en noyer ciré, contenant une centaine de romans déjà anciens.

— Dire qu'il avait mis la plus grande partie de son bien en viager ! se lamentait Claude. Alors que vais-je devenir ? Pourquoi, à la mort de mes parents, m'a-t-il fait instruire, m'a-t-il poussé à faire ma médecine sans songer que sa mort pouvait me laisser dans l'embarras.

Ce soir-là, en apprenant la nouvelle aux Spire, de très braves gens qui lui louaient une chambre dans leur appartement de la rue du Gay-Lussac, l'étudiant avait des larmes dans la voix.

Pour la première fois, les Spire l'invitèrent à prendre une tasse de thé. Et, pour la première fois, l'étudiant trouva Renée, la fille des Spire, fort séduisante.

Pauvre Claude, il avait échafaudé de trop beaux rêves qui s'étaient écroulés comme châteaux de cartes.

« Lorsque je serai reçu docteur, se disait-il, je ferai un riche mariage.

Ah ! les projets !

L'étudiant demanda aux Spire l'autorisation de faire apporter la bibliothèque dans sa chambre, autorisation qui lui fut accordée avec empressement.

— C'est une bibliothèque sans grande valeur, dit-il, quant aux livres qu'elle contient...

— Ils ne peuvent plus intéresser un garçon féru de modernisme comme vous, objecta M. Spire.

— C'est vrai.

— Mais, Monsieur Bressac, risqua timidement Renée, je me délecterais volontiers de ces livres, si vous voulez bien me le permettre.

— Avec plaisir, mademoiselle, tous sans exception, si cela peut vous faire plaisir.

Et la conversation se poursuivit pleine de cordialité.

Quelques jours après, la bibliothèque était installée dans la chambre de Claude en présence des Spire.

Le regard de Renée s'arrêta sur un titre : « Le roman d'un jeune homme pauvre », d'Octave Feuillet.

— Puisque vous m'autorisez à lire tout ce que je désire, s'écria Mlle Spire, je commencerai par celui-ci.

— Vous avez raison : il paraît que c'est une œuvre intéressante, répondit Claude ; et puis, mon tuteur l'appréciait par-dessus tout...

Après avoir pris congé des Spire, Claude murmura :

— Chose curieuse, le titre a frappé tout de suite cette petite, et dans la lettre que mon tuteur m'a écrite pour qu'elle me soit remise après sa mort, je vois ceci : « Ne manque pas de lire le « Roman d'un jeune homme pauvre » ; je t'assure que c'est un livre charmant ». Eh bien, je n'ai pas le temps de lire ce roman, je suis bien trop pauvre moi-même. Dans un mois je ne pourrai pas payer la location de ma chambre. Or, les Spire sont de si braves gens que je ne voudrais pas leur faire tort d'un centime.

Alors il songea à faire table rase de ses ambitions. Mais s'étant heureusement ressaisi :

— Ah ! çà, me montrerais-je moins courageux que certains étudiants qui acceptent n'importe quel travail en dehors de leurs études pour assurer leur « matérielle » !

Et, quelques temps après, Claude en possession de son permis de conduire, adhérait à la combinaison que lui proposait un conducteur de taxi, propriétaire de sa voiture. Chaque soir, après son dîner, notre étudiant prenait le volant à la place du brave homme.

Un jour, à déjeuner, Mme Spire s'écria :

— Décidément, monsieur Claude n'est